

La plateforme numérique de suivi du temps de travail dans le transport routier léger

## Mobilic, qu'est-ce que c'est ?

- Un outil du ministère chargé des Transports qui **simplifie le suivi du temps de travail dans le transport léger**
- Un service public qui s'adresse aux **entreprises soumises au livret individuel de contrôle (LIC)**
- La seule application numérique de suivi du temps de travail **conforme à la réglementation en cas de contrôle**

## Comment ça marche ?

### Travailleur mobile :

Je saisis simplement mon temps de travail sur mobile

### Gestionnaire d'entreprise :

Je consulte les données saisies et les récupère au format numérique (Excel, C1B)



## Qu'est-ce qui va changer pour mes équipes et moi-même ?

### Une gestion administrative simplifiée

- ✓ Le temps de travail est enregistré sur Mobilic en temps réel : **moins d'erreurs, finie la double saisie**
- ✓ Des données sociales accessibles en temps réel : **une organisation de mes équipes facilitée**
- ✓ Des données facilement téléchargeables

### Un outil adapté aux contraintes du métier

- ✓ **Simple d'utilisation**, il s'approche du fonctionnement du tachygraphe
- ✓ **Plusieurs modes optionnels** sont disponibles pour adapter Mobilic à votre entreprise (mode équipe, saisie du kilométrage, saisie des frais...)
- ✓ Mobilic fonctionne également **hors ligne**

## Je veux commencer à utiliser Mobilic : comment faire ?

### Je veux saisir du temps de travail :



Scannez ce QR code ou bien rendez-vous sur le site <https://mobilic.beta.gouv.fr>

ou

### Je veux interconnecter mon logiciel :



Scannez ce QR code pour suivre les étapes d'interconnexion de Mobilic avec votre logiciel métier

- 1 Connectez votre logiciel métier à Mobilic
- 2 Votre logiciel devient conforme à Mobilic et reconnu lors des contrôles
- 3 Les saisies sur votre logiciel métier sont automatiquement synchronisées (**pas de double saisie**)